



Genève, le 25 août 2022  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## Communiqué de presse du département du territoire (DT)

### **"Localement vôtre": deuxième édition des bons du terroir**

**Pour la deuxième fois en deux ans le canton offre aux Genevoises et aux Genevois la possibilité de découvrir et consommer des produits du terroir moyennant un rabais de 20% par achat. Dès aujourd'hui, sur une page dédiée disponible sur le site [geneveavenue.ch](http://geneveavenue.ch), la population genevoise disposera à nouveau d'une offre auprès de plus de cent trente producteurs locaux. Cette année, la somme allouée pour stimuler la consommation locale s'élève à un peu plus de 790'000 francs.**

L'intérêt des Genevoises et des Genevois pour les produits locaux n'est plus à démontrer. L'année dernière, dans le cadre de l'opération "Localement vôtre", qui visait à relancer l'économie locale par la consommation de produits du terroir dans le contexte de la COVID-19, près de 8500 personnes ont acheté des produits locaux. Au total "Localement vôtre" a permis d'écouler plus de 32'000 bons, pour une valeur totale de 6,3 millions de francs. Le canton a participé avec une subvention à hauteur de 1,9 million de francs, plus-value de 10% en faveur du producteur incluse, soit près du 70% du budget total alloué. Malgré un début en douceur pendant la période estivale, la vente a réellement décollé en septembre 2021 pour connaître une montée exponentielle jusqu'au 31.12.21 (date de fin de l'opération). Les fêtes de fin d'année ont pleinement participé à cette envolée de la demande.

### **Une plateforme, plus d'une centaine de producteurs et des milliers de produits**

La plateforme, développée par la société "GenèveAvenue" est en ligne dès aujourd'hui. Elle permettra de valoriser des offres de qualité, orientées sur les notions de produits de proximité et de durabilité dans le domaine de la consommation. Lorsqu'un client ou une cliente achète un bon sur le site, il bénéficiera, grâce à l'aide de l'Etat, d'un rabais de 20% (mais au maximum de 300 francs par offre). "Des centaines de productrices et producteurs locaux vous attendent pour vous faire découvrir la richesse de notre terroir à travers des milliers de produits de qualité, typiquement genevois", assure Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire.

C'est pourquoi le canton relance cette année la campagne "Localement vôtre". La somme allouée en 2022 s'élève à 791'000 francs soit le solde du montant total disponible pour l'opération sur deux ans. Pour mémoire, l'enveloppe globale dédiée à ce projet s'élevait à 2,7 millions de francs. L'opération durera jusqu'à la fin de cette année ou à concurrence de l'utilisation complète du budget.

*Pour toute information complémentaire: M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire (DT), en contactant Mme. Pauline de Salis, secrétaire général adjoint responsable de la communication, T. 076 304 20 66.*